

Tableau de lettres pour la mesure de la vue.

Numéro d'inventaire : 2009.06901

Type de document : affiche

Éditeur : Association Valentin Haüy (3-9 rue Duroc Paris)

Date de création : 1940 (vers)

Description : Affiche recto-verso imprimée en noir. Cordelette pour suspendre. Feuille en partie jaunie.

Mesures : hauteur : 490 mm ; largeur : 320 mm

Notes : Tableau pour mesurer la vue établi d'après le docteur Monoyer, édité par l'association Valentin Haüy pour le Bien des Aveugles et la Prophylaxie de la cécité, avec le concours des bains oculaires Optraex. Ce tableau pouvait être suspendu en classe pour mieux répartir les élèves dans la salle. Le tableau rappelle également par deux photos la position idéale de l'élève face à son cahier. [le docteur Monoyer est l'inventeur de ce test d'optométrie]

Mots-clés : Médecine scolaire, y compris suivi psychologique

Filière : Elémentaire et post-élémentaire

Niveau : non précisée

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : n.p.

ill.

TABLEAU DE LETTRES POUR LA MESURE DE LA VUE

D'APRÈS LE DOCTEUR MONOYER

ÉDITÉ PAR L'ASSOCIATION VALENTIN HAÜY, 3-9, RUE DUROC, PARIS (7^e)

AVEC LE CONCOURS DES

AVIS

Ce Tableau de lettres permet de répartir rationnellement les Elèves dans les Classes.



Pour recevoir cette Affiche avec Tableau de lettres, s'adresser à l'Association Valentin Haüy, pour le Bien des Aveugles et la Prophylaxie de la cécité, 3-9, Rue Duroc, Paris.

REMARQUE. — La vue est mesurée en dixièmes d'unité. La première ligne visible à 5 mètres pour un œil normal correspond à l'unité visuelle ; les autres lignes correspondent à des dixièmes d'unité. Pour chaque ligne est indiquée la distance de lisibilité pour un œil normal.

1

M R T V F U E N C X O Z D

5 mètres

0,8

R C Y H O F M E S P A

6 m. 25

0,6

Y O E L K S F D I

8 m. 33

0,4

N L T A V R

12 m. 50

0,2

M C F

25 mètres

NOTA. — Ce tableau est suspendu à hauteur d'homme sur un mur bien éclairé, par exemple en face d'une fenêtre. Le sujet est placé à 5 mètres. Chaque œil est examiné séparément, l'autre œil étant recouvert par un écran ou la paume de la main. La ligne des plus petits caractères lus sans hésitation indique le degré de vision. Tout sujet ayant une acuité visuelle inférieure à 0,8 d'un œil, et à 0,6 de l'autre, doit consulter le spécialiste.

Export des articles du musée
sous-titre du PDF

MAITRES

Surveillez la vue de vos élèves

en vérifiant deux ou trois fois par an leur vue au moyen du tableau de signes imprimé au verso de cette affiche

Rappelons-nous que le bon travail est fonction d'un bon éclairage ; la lecture ou l'écriture à contre-jour, dans une demi-lumière ou au crépuscule peut faire aux yeux un mal irréparable.

ÉLÈVES

N'oubliez pas que la myopie ferme souvent bien des carrières et provoque parfois des lésions oculaires graves.

Afin de ne pas devenir myope, évitez avec soin de vous pencher en lisant ou en écrivant. Pendant votre travail, tenez la tête et le corps droits ; ayez une bonne attitude identique à celle représentée ci-dessous.

Il est indispensable qu'il n'y ait pas moins de 33 centimètres entre vos yeux et votre livre ou votre cahier. Assurez-vous de temps en temps que vous ne travaillez pas à une distance moindre.

Si, étant myope, vous travaillez à moins de 33 centimètres, vous agravez rapidement votre myopie.



AVIS. — Pour recevoir cette affiche, avec tableau de signes, s'adresser à l'Association Valentin Haüy, pour le Bien des Aveugles et la Prophylaxie de la Cécité, 3-9, Rue Duroc, à Paris, et envoyer 0 fr. 75 en timbres pour port et emballage.

Édité par l'ASSOCIATION VALENTIN HAÜY pour le BIEN DES AVEUGLES et la PROPHYLAXIE de la CÉCITÉ, avec le concours des Bains Oculaires OPTRÆX



